

Secretary of
State for
External Affairs



Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

N° 103

MAY 9
MAY

Le 30 avril 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY

RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

M^{ME} MCDUGALL ANNONCE L'OCTROI D'UNE AIDE À LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE TCHÈQUE ET SLOVAQUE ET À LA HONGRIE POUR LA STABILISATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui l'octroi d'une aide spéciale à la République fédérative tchèque et slovaque (RFTS) et à la Hongrie pour la stabilisation de leurs balances de paiements.

Le Canada versera à la RFTS et à la Hongrie l'équivalent de 25 et de 12,5 millions de dollars américains respectivement dans le cadre d'un effort concerté des pays de l'OCDE pour assurer le financement des programmes de réforme économique de la RFTS et de la Hongrie en 1991 et compléter le soutien financier accordé par le Fonds monétaire international (FMI). L'aide canadienne sera dispensée sous forme de garanties pour les prêts consentis par les institutions financières canadiennes aux taux en vigueur sur le marché.

«L'appui concret fourni par le Canada à la République fédérative tchèque et slovaque et à la Hongrie témoigne de notre volonté d'aider ces pays à ce point critique de leur transition vers la démocratie et l'économie de marché», a déclaré M^{me} McDougall.

La RFTS et la Hongrie, ainsi que d'autres pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, ont entrepris d'importants programmes de réforme économique appuyés par le FMI. Elles ont demandé un financement exceptionnel au G-24 pour mener à bien leurs réformes économiques et régler les problèmes immédiats en matière de balance des paiements liés à la crise du Golfe, à une diminution importante des échanges avec l'Union soviétique et à la baisse marquée des échanges commerciaux entre les pays d'Europe de l'Est résultant de la réduction des activités du Conseil d'assistance économique mutuelle (CMEA).

M^{me} McDougall a déclaré que cette aide canadienne à la RFTS et à la Hongrie était exceptionnelle. Les garanties

fournies par le gouvernement permettront aux institutions financières canadiennes de consentir des prêts à des taux concurrentiels et d'en échelonner le remboursement sur des périodes plus longues.

Cette aide spéciale complète les activités du Groupe de travail du Ministère sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, qui administre l'aide financière aux projets et initiatives canadiens dans la région.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874